

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 11/54
CONVENTION MISE A
DISPOSITION TERRAIN
DECHETERIE
LA BALME LES GROTTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 1^{er} décembre 2011 s'est réuni en session ordinaire à Frontonas, le 14 décembre de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 73

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (3)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (12)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (19)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :



Dans le cadre de projet de construction d'une déchèterie sur la Balme les Grottes, le foncier doit être apporté pour partie par un terrain communal et pour partie par une acquisition réalisée par la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu.

Je vous demande donc d'autoriser le président à signer les conventions correspondantes pour la mise à disposition du tènement nécessaire à la réalisation de la déchèterie.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 14 décembre 2011

Le Président

~~M. NIVON~~

Par déléation

Henri LEVY

Vice-Président

